

MAI 2021



LES NOUVELLES DU JAK

coucou les jeunes : on se retrouve le 25 mai !

La voie de la souplesse l'adaptation !

Nos pratiques au JAK procurent la souplesse du corps mais cette année il s'est agit d'adaptation de nos organisations et de notre mental !

Quelle saison !... durant laquelle nous avons dû nous adapter, créer des protocoles et s'y retrouver entre les vagues et les horaires de couvre-feu.

Malgré nos efforts, nous n'avons pu délivrer les bonnes conditions pour que nos élèves progressent cette année. Toutefois, nous espérons vous retrouver dès la fin mai pour les plus jeunes mais aussi pour les inscriptions de la saison suivante.

Le JAK réouvre ses portes le 25 mai et proposera aussi des cours durant cet été pour vous donner l'occasion de retrouver l'ambiance du tatami !

Un adhérent cotise à un club et en ce sens adhère à un projet associatif. C'est en cela que nous ne considérons pas produire un service à l'instar d'une salle de sport privée. C'est pourquoi nous ne procédons pas au remboursement pour la saison. De plus, un remboursement des adhérents nous fragiliserait au niveau financier. Cependant, **le Comité Directeur a décidé que nous proposerons une baisse de cotisation de l'ordre de 25 euros pour tous les adhérents de la saison 2020/2021.**

Nous espérons vous retrouver nombreux, nous avons hâtes de revoir les enfants et les adultes de nos cours !

Emmanuel BERTIN, Président du JAK





Les inscriptions pour 2021/2022

Quand s'inscrire ? :

A partir du 9 juin lors des cours à la condition d'avoir un dossier complet déjà rempli (fiche de renseignements, paiement par chèque libellé au JAK Lambersart ou coupon-sport ou chèques vacances. Si vous payez en liquide merci de prévoir une enveloppe ainsi que le compte juste). Ne pas oublier le chèque Loisir-famille pour les Lambersartois.

Le samedi 26 juin de 9h00 à 15h30 pour tous (nouveaux adhérents compris) à la salle Georges Delfosse.

Les 2 et 3 septembre de 18h à 19h à la salle George Delfosse.

Le 4 septembre lors de la Journée des Associations (à confirmer par la Mairie)

Réduction "covid" :

Une réduction de 25 euros est appliquée aux anciens adhérents pour l'ensemble des cours du JAK.



Ayez des dossiers complets !

1- fiche de renseignements complétée, lisible EN LETTRES CAPITALES - pas de dossiers agrafés !

2- Certificat médical

complété (+ cachet du médecin sur le passeport sportif pour ceux-celles qui en possède un). Le formulaire d'inscription prévoit l'attestation dans le cas où vous aviez fourni le certificat médical de la saison précédente.

3- Les frais d'activités

(inscription + licence + cotisation) doivent être versés le jour de l'inscription. Les chèques seront encaissés en septembre 2021.

Par anticipation, faites vos démarches auprès des services concernés (Mairie pour les chèques loisirs, Comité d'Entreprise...) pour que votre dossier soit complet.

*Hâte de vous
retrouver !*

Au dojo cet été !

Afin d'essayer de rattraper le temps d'apprentissage perdu, nous vous proposons plusieurs possibilités **pour le judo et le Jujitsu** :

1- ouverture du dojo en juillet

Du 30 juin au 11 juillet inclu avec Rémi Butel. Nous n'aurons pas de fête de fin d'année mais nous ouvrons le club plus longtemps jusque mi-juillet.
mercredi 30/06 et 07/07 : horaires habituels.
Jeudi 01/07 et 08/07 : (2008 et avant) à 18h30

2- ouverture du dojo en août

Durant tout le mois d'août avec Marc-Antoine, tous les mardi de 18h30 à 20h30 pour les plus de 14 ans (ouverture aux judokas en dehors du club).
Tous les mercredi après-midi :
13h30 : (2015/2016) - 14h30 : (2013/2014)
15h30 : (2011/2012) - 16h30 : (2009/2010)
Tous les jeudi à 18h30 pour les (2008 et avant)

3- stage 3 jours pour les jeunes

Stage du 30 août au 1er septembre inclus, uniquement le matin. Gratuit et sur inscription dans la limite des places disponibles.

Dispositif sous-réserve à ce jour des autorisations municipales.

Pour les cours **d'aïkido** durant la période estivale :
Vendredi 02/07 et 09/07 : 18h00
dimanche 04/07 et 11/07 : 9h00

D'ores et déjà retrouvez, les cours en extérieur le dimanche matin sur les pelouses de Georges Delfosse !



AÏKIDO

Les 2 stages annulés cette saison pour cause de covid seront reprogrammés à la rentrée 2021 !

L'Assemblée Générale du JAK Lambersart pour clôturer la saison 2019/2020 se déroulera par une consultation à distance. Vous recevrez prochainement dans votre boîte mail le formulaire pour voter les résolutions ! Nous comptons sur vous pour atteindre le quorum !